

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 15 novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 9 novembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. Jacques DELATTRE.

**Présents** : tous les membres en exercice

**Absents** : Mme CHABOTIER Ingrid et Mr David CREPIN

La séance ouverte, Monsieur le Maire donne lecture du dernier compte rendu en date du 24 septembre. Pas d'observations.

Mr le Maire présente la carte de remerciements remise par la famille de la défunte, Mme DEVINES Fernande. Et, il annonce les décès de Mlle Aurélie MARQUIS et celui de Mr Alain MARQUANT. Nos plus sincères condoléances aux familles.

Mr le Maire présente également les remerciements de Mme et Mr MARECHAL Yves pour leur cérémonie de mariage du 4 septembre. Toutes nos félicitations aux mariés et beaucoup de bonheur.

Monsieur VIVIEN Olivier est nommé secrétaire.

### **DELIBERATIONS**

#### **Objet : Site internet de la commune**

Monsieur le maire informe que le prestataire 2MRC ne répond plus aux attentes concernant l'hébergement du site internet de la commune. Aujourd'hui, il faut redynamiser le site, le rendre plus accueillant. Monsieur Jérémy CARDON présente les différents devis pour la création et l'arborescence de celui-ci.

Après en avoir délibéré et vu les différents devis, le choix se porte sur le devis de Monsieur Christophe DUBOIS domicilié à Elnes pour 1260 € HT et hébergeur OVH pour 2,99 € par mois – tarif des thèmes entre 50 et 400 € HT. Les tarifs indiqués sont pour le transfert de l'hébergement, l'installation avec paramétrage de thèmes et des codes personnalisés. Afin de gérer le site convenablement, une formation aura lieu, il faut compter 42 heures pour maîtriser le fonctionnement.

#### **Objet : cartes cadeaux aux agents communaux et contrat aidé**

Monsieur le maire informe que la carte cadeau de fin d'année aux agents communaux reste inchangée comme l'an dernier, elle sera de 90 €, et pour les employés en contrat aidé, elle sera de 45 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du conseil acceptent les montants des cartes cadeaux et chargent Mr le Maire de faire le nécessaire pour l'achat des cartes.

#### **Objet : boîtes de chocolats aux bénévoles**

Monsieur le maire informe que des boîtes de chocolats seront offertes aux bénévoles de la bibliothèque ainsi que le responsable du porte drapeau et les 2 dames qui nettoient l'église.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du conseil acceptent l'achat de 20 boîtes de chocolats et de les offrir aux bénévoles.

#### **Objet : subvention exceptionnelle pour le comité des fêtes**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il souhaite verser une subvention exceptionnelle au comité des fêtes d'un montant de 500 € au vu de leur participation et organisation à la ducasse St-Martin qui a eu lieu le 6 et 7 novembre 2021.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du conseil accordent de verser la subvention exceptionnelle de 500 € au comité des fêtes et charge Mr le Maire de faire les démarches nécessaires.

#### **Objet : participation financière des sponsors pour l'aide à la création du bulletin municipal 2021**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que pour l'aide à la création du bulletin municipal 2021, il y a lieu comme les autres années, de demander une aide financière auprès des différents sponsors, cette somme peut s'élever jusqu'à 100 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du conseil acceptent l'aide financière de 100 € pour la confection du bulletin municipal 2021 et demandent que soit reporté tous les ans cette même opération pour les bulletins avenir.

## **Ducasse de la Saint-Martin**

Mr le Maire demande comment s'est déroulé la ducasse de la St-Martin le week-end du 6/7 novembre, le ressenti ? C'était une nouvelle expérience que de mettre en place cette ducasse, pour donner un esprit de fêtes au village étant donné que cela faisait 2 ans qu'il n'y avait pas eu de fêtes. Les forains installés ont animé par leurs manèges, les brocanteurs quant à eux étaient libres, se sont mis devant chez eux mais pas assez nombreux à cause du temps un peu maussade dû à l'automne. Néanmoins, les enfants du village ont pu profiter des tickets de manège que leur a offert la Commune. Si une prochaine fois, l'expérience est renouvelée, il faudra prévoir plus de publicité, des encarts....

## **Cérémonie du 11 novembre**

Mr le Maire est satisfait de cette très belle cérémonie, la célébration en l'église St-Martin s'est bien déroulée et cela était parfait avec le trompettiste Mr Dominique Hache, encore merci ! Monsieur le Maire ajoute que cela fait toujours plaisir d'être entouré par de nombreux Elnoises et Elnois pendant l'hommage au monument aux morts. Les récipiendaires des maisons et balcons fleuris ont reçu leur récompense et tout s'est bien terminé avec le verre offert par la Municipalité.

## **Jouets de Noël aux enfants de l'école**

Mr le Maire demande à Mme Henquez Emeline, Adjoint aux écoles comment va se procéder la distribution des jouets aux enfants cette année ? Cela n'est pas évident car le virus est toujours là ! Mme Henquez a vu avec Mr Jacquinot le directeur de l'école, c'est compliqué car il y a de nouveau un protocole strict de niveau 2. Malheureusement, il n'y aura sans doute pas de spectacle de fin d'année. Il faudra donc voir avec le directeur de l'école comment pouvons-nous distribuer les cadeaux offerts par la commune ? Les membres du Comité des fêtes et ceux de l'Association AA vont participer au bon déroulement de cette journée, cela se fera peut-être par classe.

## **Divers :**

- Mme Henquez informe l'assemblée que Mr Hugues Panek Artiste peintre va gratuitement avec le concours des enfants faire une fresque sur le petit mur de droite à l'entrée de l'école (au printemps). Le matin en classe, les élèves travailleront sur les différents thèmes et l'après-midi se sera l'application sur le mur. Monsieur le Maire dit que c'est une très bonne initiative. Elle demande aussi, pour quand sont prévues les alarmes REPI à l'école car à savoir les lignes analogiques sont amenées à disparaître et les alarmes sont branchées dessus. Est-il possible de mettre un stop ou une grosse bande de peinture (marquage) au sol au niveau de la priorité du bas de la Cité Médéric Merger et la rue Bernard Chochoy ? Pour enfin, que les gens se rendent bien compte de la priorité !  
A la salle des fêtes, ayant toujours des soucis de location vaisselle ou de nettoyage, Mme Henquez a vu avec Mme Ansel pour une autre organisation, il est vrai que cela n'est pas évident de tout gérer seule les entrées et sorties vaisselles ainsi que de vérifier la propreté après chaque location.
- Mr le Maire signale qu'une maison d'habitation pourrait être constructible sur une parcelle située impasse des grands camps (parcelle de Mr Lutun) mais que celle-ci se trouve enclavée, elle n'est plus accessible. Il y a lieu de trouver un accès ? Mr le Maire est entrain de voir avec aussi la CCPL pour résoudre cette situation et voir ce qu'il est possible d'aménager ou d'envisager le droit de préemption.
- Mr le Maire donne la date de distribution des colis de fin d'année aux aînés, celle-ci aura lieu le samedi 18 décembre à partir de 9 h.
- Mr Gaspard Jean-Pierre demande s'il est possible pour les agents communaux d'acheter un souffleur à feuilles ? Oui se sera fait.
- Mme Demeulemeester Roselyne signale que la CCPL - service petite enfance va organiser un spectacle le 9 décembre à la salle des fêtes.
- Mr Caux Patrice donne une information : les collégiens vont passer par la liaison douce en vélo, plusieurs séances sont organisées.
- 

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.